



Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel
Promouvoir la Santé et les Droits Humains

guide

COMMUNAUTAIRE

Des espaces réduits
et les stratégies
pour faire taire les
travailleuSEs du sexe





Introduction

Nous assistons actuellement à une réduction des espaces dans lesquels les travailleurSEs¹ du sexe et les organisations de travailleurSEs du sexe peuvent exprimer leurs revendications. Les travailleurSEs du sexe ont de moins en moins d'influence sur les programmes, les politiques et autres décisions qui les concernent. Certaines organisations de la société civile, et d'autres parties prenantes, estiment de plus en plus souvent avoir le droit d'être financées et d'avoir accès à des plateformes de plaidoyer, soit parce qu'elles travaillent avec des travailleurSEs du sexe et se considèrent comme des « experts » représentant l'ensemble des travailleurSEs du sexe, soit parce qu'elles refusent catégoriquement de leur donner la parole, de reconnaître leur libre arbitre et de respecter leurs droits. Plusieurs forums nationaux et internationaux sont également considérés comme hostiles aux travailleurSEs du sexe et les travailleurSEs du sexe en sont activement excluEs par les organisateurs.

Les conséquences pour les travailleurSEs du sexe sont graves : le risque de violence augmente, l'accès aux services de santé est limité, leurs déplacements sont limités, leur capacité à se protéger l'unE l'autre diminue et elles/ils ont un accès moindre à la protection juridique. CertainEs travailleurSEs du sexe sont davantage touchéEs que d'autres : notamment les travailleurSEs du sexe de couleur, des travailleurSEs du sexe transgenres, des travailleurSEs du sexe migrantEs, des travailleurSEs du sexe qui vivent avec le VIH et des travailleurSEs du sexe de rue. Sans une participation significative aux programmes et aux politiques qui les concernent, ces derniers sont souvent peu judicieux, inefficaces et sont préjudiciables aux travailleurSEs du sexe.

La participation significative des travailleurSEs du sexe et les obstacles à leur inclusion

Participer de façon significative

Les travailleurSEs du sexe définissent le concept de « participation significative » comme le fait d'être impliquéEs à toutes les étapes de la conception et de la mise en œuvre des programmes et des politiques. Selon l'Outil de mise en œuvre pour les travailleurSEs du sexe (SWIT), participer de façon significative implique que les travailleurSEs du sexe puissent déterminer si elles/ils veulent participer, comment elles/ils souhaitent participer et puissent identifier leurs moyens de représentation et leurs représentants. Les programmes et les politiques auxquels les travailleurSEs du sexe ont l'occasion de participer de façon significative sont plus efficaces.

Sans une participation significative aux programmes et aux politiques qui les concernent, ces derniers sont souvent peu judicieux, inefficaces et sont préjudiciables aux travailleurSEs du sexe.



1 Note du traducteur : Dans ce document la forme féminine est délibérément ajoutée au masculin du substantif « travailleur » ainsi qu'à d'autres substantifs, adjectifs, déterminants et participes passés de façon à ne pas rendre les femmes « invisibles » sachant qu'il est reconnu que la majorité des travailleurs du sexe sont des femmes. Cette décision n'a pas pour but d'exclure les travailleurs du sexe, hommes ou transgenres, mais d'inclure au contraire une majorité, tout en restant stylistiquement cohérent et lisible.



La stigmatisation, la discrimination et la criminalisation

Ces préjugés sont à l'origine des discriminations dont souffrent les travailleurSEs du sexe et servent de prétextes à l'exclusion des travailleurSEs du sexe des processus de prises de décision et des discussions qui les concernent. Les travailleurSEs du sexe sont dépeintEs de façon stéréotypique comme des victimes et comme des criminelLEs, particulièrement par les mouvements anti traite. C'est parce qu'il existe un amalgame entre le travail du sexe consensuel et la traite humaine que des lois et des politiques ont été conçues dans l'objectif de « sauver » les victimes. Les travailleurSEs du sexe sont souvent dépeintEs de façon stéréotypique comme étant peu éduquéEs et incapables de faire des choix responsables. Celles et ceux qui parlent au nom des travailleurSEs du sexe s'imaginent que les travailleurSEs du sexe ne peuvent pas être des expertEs sans diplôme universitaire. Le travail du sexe est souvent dépeint comme une activité socialement et culturellement honteuse et dégradante et les travailleurSEs du sexe comme des toxicomanes ou des porteurs de maladies. De tels arguments aident à rationaliser la discrimination et l'exclusion des travailleurSEs du sexe.

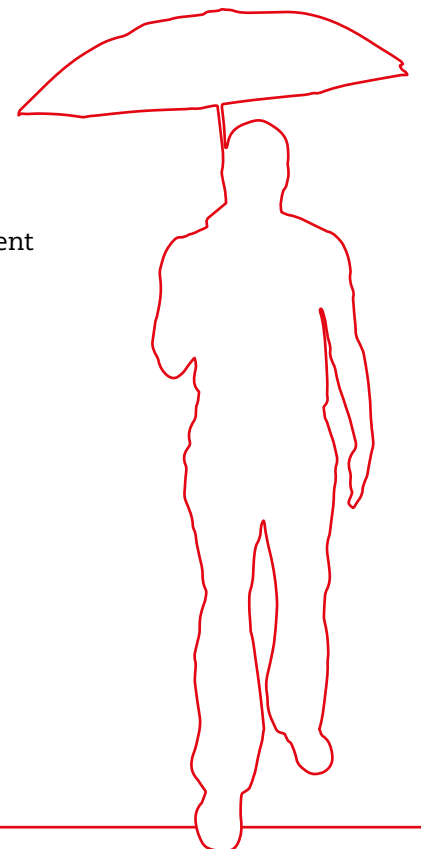
Les financements

La plupart des organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe dans le monde ont un budget limité ou n'ont carrément aucun financement. Sans les financements dont ils/elles ont besoin, les travailleurSEs du sexe n'ont pas les ressources pour se préparer pour les réunions, s'y rendre et y participer. D'un autre côté, les représentants d'organisations qui s'expriment au nom des travailleurSEs du sexe sont souvent payés pour leur participation à ces réunions.

Une inclusion symbolique

Les travailleurSEs du sexe étant stigmatiséEs, elles/ils ont peu l'occasion de participer de façon significative au niveau local, national et international. Elles/ils sont souvent invitéEs à des réunions pour faire figuration plutôt que participer pleinement. Ce sont des pratiques qui ont été observées dans de nombreux espaces, dont ceux de l'ONU. Dans certains endroits, les travailleurSEs du sexe ont également signalé n'avoir qu'un rôle symbolique dans des programmes de lutte contre le VIH ou d'autres programmes destinés aux travailleurSEs du sexe. Dans de nombreux pays, les travailleurSEs du sexe ont aussi signalé que des organisations qui ne militent pas spécifiquement pour les droits des travailleurSEs du sexe prétendent inclure les travailleurSEs du sexe pour avoir des financements.

Ces préjugés sont à l'origine des discriminations dont souffrent les travailleurSEs du sexe et servent de prétextes à l'exclusion des travailleurSEs du sexe des processus de prises de décision et des discussions qui les concernent.





Le financement des adversaires et les faux alliés

Les individus qui sont payés pour participer aux réunions pendant lesquelles les décisions importantes sont prises ne représentent généralement pas les intérêts des travailleurSEs du sexe. Certains participants, financés par des fonds publics, font la promotion de la criminalisation et certaines ONG de lutte contre le VIH ne proposent aucun service destiné aux travailleurSEs du sexe. Les financements sont généralement attribués à la prétendue lutte contre la traite humaine, aux abolitionnistes, à la police et à des groupes confessionnels qui considèrent que le travail du sexe est une forme d'exploitation.

Faire taire les travailleurSEs du sexe

Les politiciens, les législateurs et les gouvernements

Les travailleurSEs du sexe ne sont que rarement consultés lorsque des lois qui les concernent sont proposées. Les travailleurSEs du sexe ont signalé que quand de nouvelles lois sont proposées, on ne les écoute jamais ou ils/elles sont exclus des espaces de prises de décision.

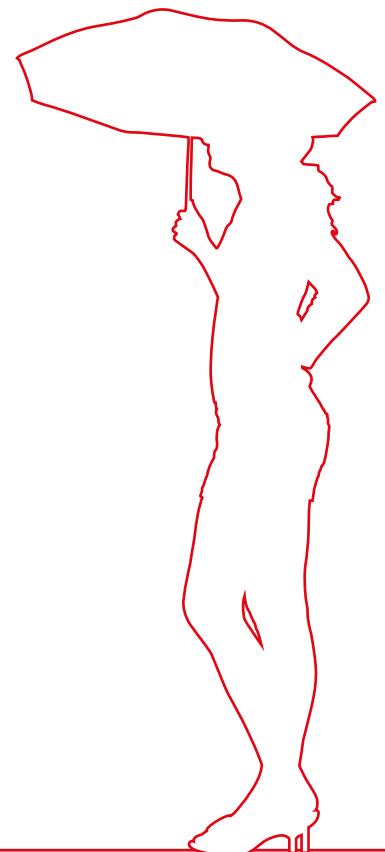
Les féministes fondamentales et les organisations abolitionnistes

Les participants à l'étude menée par NSWP ont indiqué que l'exclusion des travailleurSEs du sexe des espaces de prise de décision résulte surtout des actions des individus qui font campagne contre le travail du sexe. Ces espaces peuvent tout autant être des débats politiques locaux que des forums nationaux et internationaux sur les droits des femmes. Les militantEs promouvant une approche visant à criminaliser les clients affirment sans cesse que les travailleurSEs du sexe sont de faibles victimes incapables de faire des choix responsables et qui ne méritent pas de pouvoir contrôler leur propre vie.

Les organisations confessionnelles

Les organisations confessionnelles et religieuses, qui s'opposent également au travail du sexe, travaillent souvent main dans la main avec les féministes fondamentales. Ce sont des groupes qui ont souvent beaucoup de pouvoir et d'influence. Ces organisations entretiennent aussi des liens étroits avec les programmes de « sauvetage ».

Les travailleurSEs du sexe ont signalé que quand de nouvelles lois sont proposées, on ne les écoute jamais ou ils/elles sont exclus des espaces de prises de décision.





Les recommandations

Les gouvernements, la société civile, les ONG et les ONGI

- Décriminalisez le travail du sexe pour que les travailleurSEs du sexe puissent revendiquer leurs droits du travail et participer activement et de façon significative à l'élaboration des lois et des politiques.
- Travaillez étroitement avec les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe locales et élaborer des mécanismes pour leur donner la parole tout en créant des partenariats.
- Les forces de l'ordre, les gouvernements locaux et nationaux, les ONG et les agences de l'ONU doivent faire l'effort de participer à des formations pour prendre conscience des difficultés rencontrées par les travailleurSEs de sexe.
- Les organisations donatrices devraient débloquer davantage de financements pour les programmes de renforcement des capacités de façon à permettre aux travailleurSEs du sexe de participer aux espaces importants, que ce soit au niveau national ou international.
- Il est essentiel de nommer spécifiquement les travailleurSEs du sexe comme une population clé dans les politiques, les programmes et, les plans et les objectifs nationaux de façon que leurs besoins spécifiques soient inclus et compris.
- Au niveau international, les réseaux de populations clés doivent continuer à mettre en place des partenariats et des alliances.
- Au moment du recrutement de personnel pour des postes qui affectent les vies des travailleurSEs du sexe, il est important de valoriser autant les expériences de vie que les qualifications professionnelles.

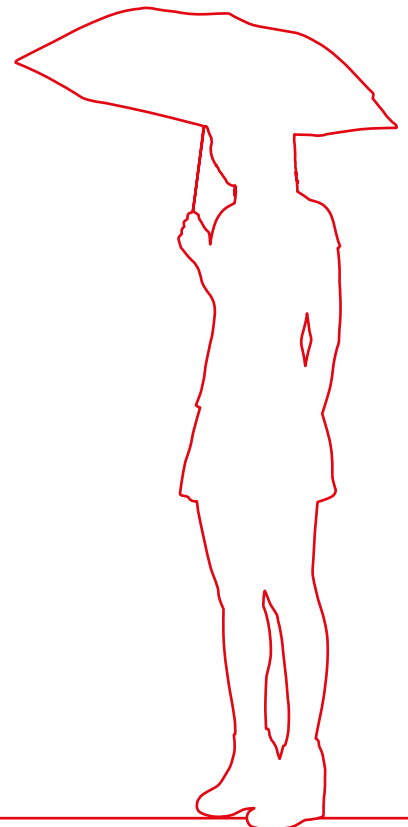
Le mouvement des femmes et les mouvements pour la lutte contre le VIH

- Créez et protégez des espaces pour les travailleurSEs du sexe au sein des mouvements pour les femmes et pour la lutte contre le VIH, au niveau local, national et international.
- Engagez-vous politiquement à relayer les revendications des travailleurSEs du sexe et donner la possibilité aux travailleurSEs du sexe d'assumer le rôle de leaders et d'occuper une position de pouvoir.

Les médias

- N'ignorez pas les manifestations et les démonstrations d'opposition des travailleurSEs du sexe; donnez-leur l'accès à vos plateformes et respectez leur besoin d'anonymat.
- Représentez de façon positive et exacte les travailleurSEs du sexe, leurs besoins et leurs droits.

Travaillez étroitement avec les organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe locales et élaborer des mécanismes pour leur donner la parole tout en créant des partenariats.



Le Réseau mondial des projets sur le travail du sexe travaille avec des consultants régionaux, des consultants mondiaux et des informateurs clés nationaux dans le cadre de la stratégie qu'il adopte pour garantir que les revendications locales des travailleurSEs du sexe et des organisations dirigées par des travailleurSEs du sexe soient entendues.

Les guides communautaires offrent un résumé du contenu des documents d'information du NSWP. De plus amples informations et références se trouvent dans les documents d'information qui les accompagnent.

Le terme « travailleurSE du sexe » reflète la grande diversité de la communauté des travailleurSEs du sexe. La liste n'est pas exhaustive mais cette communauté compte notamment : les femmes, les hommes et les personnes transgenres travailleurSEs du sexe, les travailleurSEs du sexe lesbiennes, gays et bisexuelLEs, les hommes travailleurs du sexe s'identifiant comme hétérosexuels, les travailleurSEs du sexe vivant avec le VIH ou d'autres maladies, les travailleurSEs du sexe usagerÈRES de drogues, les jeunes adultes travailleurSEs du sexe (entre 18 et 29 ans), les travailleurSEs du sexe avec et sans papiers ainsi que les personnes déplacées et les réfugiés, les travailleurSEs du sexe vivant dans les zones rurales et dans les zones urbaines, les travailleurSEs du sexe handicapÉs et les travailleurSEs du sexe qui sont en détention ou en prison.



nswp Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel


Promouvoir la Santé et les Droits Humains

The Matrix, 62 Newhaven Road, Edinburgh, Scotland, UK, EH6 5QB
+44 131 553 2555 secretariat@nswp.org www.nswp.org/fr

Le NSWP est une société privée à but non lucratif et à responsabilité limitée.
Société No. SC349355

PROJET SOUTENU PAR :

BRIDGING THE GAPS
Health and rights  for key populations

 **ROBERT
CARR
FUND**
for civil society
networks

NSWP est partenaire de l'alliance des organisations qui forment *Bridging the Gaps* – santé et droits pour les populations clés. Ce programme unique s'attache à répondre aux difficultés fréquemment rencontrées par les travailleurSEs du sexe, les usagers et usagères de drogues et les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres victimes de violations de leurs droits humains ; il facilite aussi l'accès à des services de lutte contre le VIH et de santé dont ils ont besoin. Voir www.hivgaps.org pour plus d'informations en anglais.

